Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20260504-2026_41B-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Montfort sur Meu

Commune de

Pleumeleuc

35137

Nombre de conseillers		
En exercice	:	27
Présents	:	23
Représentés	:	4
Votants	:	27

Registre des délibérations
Réunion du conseil municipal
4 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de **PLEUMELEUC** s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la **présidence** de Monsieur Yannick FOUVILLE, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 28 avril 2026
Date d'affichage de la convocation : 28 avril 2026

Étaient présents :
M. FOUVILLE, Maire, Mme BÉTHUEL, M. LEDUC, Mme BÉBIN, M. HEUZÉ, Mme TOULOUSE, adjoints, Mme COTTIER, M. MENGUY, M. RAPHAEL, M. DAVID, Mme PATRU, *M. VALLET,* M. GROSBOIS, *M. VALET,* M. PERRIGAULT, *Mme CHERRUET,* Mme YOUBOU, *Mme POIRIER* DEMEURÉ, M. GUINARD, M. ARNAUD, Mme BERTHOUX, M. MARIÉ, Mme GUINARD.

Étaient représentés **:**
M. RAMIREZ donne pouvoir à M. FOUVILLE
Mme JOURDY donne pouvoir à Mme COTTIER
Mme MARET donne pouvoir à Mme TOULOUSE
Mme JOALLAND donne pouvoir à M. MARIÉ

Monsieur HEUZE a été désigné pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance.**

※ ※ ※

Délibération 2026-41- Finances- Validation devis travaux voirie au lieu-dit « La Coudre »

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de la commande publique,
Vu l'accord-cadre en place avec l'entreprise Perotin TP,
Vu le devis pour la rénovation de la voirie du lieu-dit « La Coudre »,
Vu l'avis de la commission « Cadre de vie et Environnement » en date du 10/02/2026,
Considérant que l'état de la voirie sur place nécessite sa réfection,

Dans le cadre de l'amélioration et de la sécurisation du réseau viaire communal, la Ville de Pleumeleuc a sollicité l'entreprise PEROTIN TP SAS pour établir un devis concernant la réfection de la voirie au lieu-dit « La Coudre ». Ce projet s'inscrit en réponse aux besoins identifiés dans le rapport LCBTP et vise à :

- Améliorer la qualité et la durabilité des infrastructures routières et piétonnes.
- Garantir la sécurité des usagers, notamment par le reprofilage de la chaussée et la mise aux normes des trottoirs.
- Moderniser les équipements (marquage au sol, signalisation, réseaux).

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20260504-2026_41B-DE

Le devis D260037, daté du 28 janvier 2026, propose une intervention complète pour un montant hors taxes de 95 356,80 € (soit 114 428,16 € TTC). Les travaux prévus incluent la démolition, la préparation, le reprofilage, la couche de base, les finitions, l'enrobage, le marquage, l'administratif, la logistique et la signalisation. Le tarif s'inscrit, jusqu'à juin, dans le cadre du marché public en cours.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le devis et tous les documents relatifs à ce dossier.
- **ANTICIPER** une éventuelle hausse des coûts liée à la crise de l'énergie actuelle et/ou aux différents aléas de chantier en prévoyant une marge budgétaire supplémentaire de 5 000€.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Michel HEUZE

Le Maire,
Yannick FOUVILLE